

**DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : En exercice : 15  
Présents : 14  
**Quorum atteint**                      Votants : 14

L'année deux mille vingt-quatre, le 24 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, GONIN Frédéric, Amandine BOUNIOL, LARAT Cyril, PERROT Paul, DELENCRE Florian, REY Christian, GUERIN Freddy, COINTE Catherine, Nicolas GUICHARD, LE MEUR Hélène, PERCHE Stéphane.

Date de convocation : 17 juin 2024

Date d'affichage : 17 juin 2024

Absent : POUZIN Laurent

Secrétaire de séance : Frédéric GONIN

**N° 22-2024 – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL MODIFIE ET DEMANDES DE  
SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE DES CHENES  
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°38/2023**

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet de construction de la route des Chênes est modifié et sera réalisé en plusieurs tranches. Le coût prévisionnel de la première tranche est de 160 671.05 € HT soit 192 805.26 € TTC.

M. le Maire expose le plan de financement prévisionnel modifié et les aides financières susceptibles d'être octroyées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 1 abstention :

- **ADOpte** le projet de construction de la route des Chênes s'élève à un coût prévisionnel de 160 671.05 € HT soit 192 805.26 € TTC.
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel ci-dessous.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires auprès de l'État, du Département, de Valence Romans Agglo pour le fond de concours.
- **CHARGE** le Maire de toutes les formalités.

Recettes (€ HT)		Dépenses (€ HT)	
		TRAVAUX	143 455.57
FOND DE CONCOURS	28 266.00	MOE 6,30 %	9 037.70
VALENCE ROMANS AGGLO ASSAINISSEMENT	24 168.37	ASSURANCE DO 0,7 %	1 005.00
EMPRUNT - FONDS PROPRES	108 236.68	ALEAS ET ACTUALISATION 5%	7 172.78
<b>Total HT</b>	<b>160 671.05</b>	<b>Total estimatif HT</b>	<b>160 671.05</b>
		TVA 20 %	32 134.21
		<b>Total estimatif TTC</b>	<b>192 805.26</b>

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte par affichage et transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.

Pour extrait conforme.

Le Maire - Etienne LARAT

